

Montréal, le 20 mai 2012

M. Jean Paré
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Projet de revalorisation du site des anciens garages du MTQ

Je suis une citoyenne du quartier et j'estime que le projet peut avoir un impact sur mon environnement.

J'ai assisté à la première rencontre d'information à l'église Sait-André-Apôtre le mardi 8 mai à 19h00. Je suis resté debout pendant 8 heures et je considère que la salle était inappropriée. La salle était bondée et de ce fait non sécuritaire. Un incident qui aurait provoqué une évacuation aurait été dangereux.

En ce qui concerne le projet du promoteur, je considère celui-ci beaucoup trop dense et inapproprié pour le site. Le projet est terne sans aucune innovation. Le seul point positif est la création d'un nouveau parc.

Je considère que la hauteur maximum du site doit être de 5 étages sur Henri-Bourassa uniquement avec commerces au rez-de-chaussée. Les autres bâtiments à l'arrière et du côté de la rue Tanguay doivent être d'une hauteur maximale de 3 étages. Le maintien de la création d'un nouveau parc est essentiel (minimum 10%).

D'autre part, le projet doit être innovateur pour encourager la venue d'une clientèle qui reflète les valeurs du quartier. Ainsi, le nouveau quartier doit être LEED pour que transport actif et l'impact sur l'environnement soit réduit au minimum pendant les travaux et pour les nouveaux résidents.

Les sites pour les dépôts des déchets, recyclages, résidus verts et résidus bruns doivent déjà être planifiés. Des jardins communautaires ou collectif doivent également être planifié avec un dispositif pour recueillir l'eau de pluie. Les toits des bâtiments doivent être verts, ceci pourrait être un endroit pour de l'agriculture (ex. ferme LUFA). Les murs peuvent également intégrer des panneaux solaires et la géothermie peut être mis à profit.

Espérant mes commentaires utiles au débat.

Marie-Claude Collin